

AQUITAINE

Axe 1 : Evolution professionnelle

Accompagnement individuel et collectif VAE aides-soignants

Contexte

Face à la complexité de ce dispositif et dans un souci de sécurisation des parcours, il a été décidé d'améliorer l'accompagnement des personnels engagés dans une VAE DEAS en proposant un projet collectif de VAE autour d'un accompagnement renforcé. D'autres actions seront proposées dans ce projet comme :

- une formation de 10 jours sur les fondamentaux du métier
- des temps de stage dans des services aigus si besoin
- le suivi et la sécurisation du parcours en cas de validation partielle (engagement de l'employeur dans la poursuite du cursus jusqu'à l'obtention du diplôme)

Objectifs

Donner à chaque agent la possibilité d'obtenir le DEAS par la voie de la VAE dans une démarche collective d'accompagnement soutenue par l'employeur et l'ANFH

Renseignements complémentaires

Durée : 24 à 94 heures

Public

Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE DEAS

Exercice

2023

Nature

AFR

Organisé par

Non déterminé

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

